

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2023

L'An Deux Mil Vingt Trois, le jeudi 1<sup>er</sup> juin à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 26 mai s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Madame Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

01 juin 2023					MANDAT MUNICIPAL 2020-2026 : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE ET MER : COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES
an	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	06	10	00	00	

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	20
MANDANTS	3
ABSENTS	3
APTÉS A VOTER	23



CONVOCAION	26-05-2023
RÉUNION	01-06-2023
AFFICHAGE	07-06-2023
TRANSMISSION	07-06-2023
<b>Contrôle de Légalité : DCLE/2</b>	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
<b>MAJORITÉ MUNICIPALE</b>	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X		
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint		X	MONNIER Philippe
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X		
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X		
	HUET Jean-Marie	CMD1	X		
	CHARLOT Karine	Conseillère		X	
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X	
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2	X		
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X		
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X		
	LESNARD Pierre	CMD4	X		
	MANIS Cécile	Conseillère		X	HERNOT Bruno
	ROUXEL Benoit	CMD5	X		
MANIS Jean-Paul	Conseiller		X	LESNARD Pierre	
LEMEE Ginette	Conseillère	X			
LE BRICON Bruno	Conseiller		X		
<b>MINORITÉ</b>	MORIN Yannick	Conseiller	X		
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X		
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X		
<b>A</b>	<b>DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS</b>		<b>20</b>	<b>3</b>	<b>3</b>

**10 - MANDAT MUNICIPAL 2020-2026 : Communauté d'agglomération Lamballe Terre et Mer : Commission locale d'évaluation des transferts de charges**

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que compte tenu de la démission d'un conseiller municipal siégeant à cette commission, il convient de reconstituer la délégation municipale appelée à siéger au sein de l'instance ci-après désignée :

Monsieur le Maire propose,

DE RECONSTITUER conformément aux dispositions de l'article L.2123-33 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délégation municipale appelée à siéger au sein de l'instance ci-dessus visée, ladite délégation s'établissant comme suit :

MAJ en CM		COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION LAMBALLE TERRE ET MER				Abstentions	Votants	Majo Suffrages	Ère Nouvelle	Lien Qui Anime	Avenir Solidaire
01-06-2023		COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES									
Délib. Antér.		SCRUTIN CONFORME : UNINOMINAL									
15-07-2020											
2 SIÈGES TITULAIRES		DATES DE CM	CANDIDATS DE LA MAJORITÉ		CANDIDATS DE LA MINORITÉ		SUFFRAGES DES TITULAIRES				
0	MONNIER Philippe	15-07-2020	MONNIER Philippe	2							
1				1							
2 SIÈGES SUPPLÉANTS		DATES DE CM	CANDIDATS DE LA MAJORITÉ		CANDIDATS DE LA MINORITÉ		SUFFRAGES DES SUPPLÉANTS				
0	LESNARD Pierre ◀	01-06-2023	LESNARD Pierre ◀	2							
1				1							

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables 23
- Vote défavorable 0
- Abstention 0

La secrétaire de séance  
 Marie-Paule ALLAIN

ERQUY, le 1<sup>er</sup> juin 2023  
 Le Maire,  
 Henri LABBE


